

Villes et Ports : un forum européen

Le forum international Villes et Ports permet aux ports de se faire connaître et de dialoguer avec les forces urbaines



Villes et ports : un forum européen

Par Léonce Naud¹

Le port est-il encore aujourd'hui une chance pour la ville qui l'abrite? La ville reste-t-elle en 1991 le partenaire et le soutien indispensable du port? L'évolution nécessaire de l'outil portuaire et les exigences du développement urbain sont-elles encore compatibles?

À l'analyse des multiples réflexions sur ce thème et au regard de tous les indicateurs économiques, la réponse à ces trois questions est aujourd'hui comme hier : oui. Qu'il s'agisse de Montréal, New-York, Vancouver, Rotterdam, les grands ports sont aussi de grandes villes dynamiques. Villes et ports évoluent ensemble et cet outil économique formidable que demeure le grand port a de plus en plus besoin des fonctions urbaines. C'est la place portuaire dans son ensemble qui affronte aujourd'hui la concurrence internationale et non plus un port ou une ville pris séparément.

Toutefois, si le principe de la complémentarité ne fait plus de doute aujourd'hui, les logiques et les évolutions propres à chacune des deux entités ville et port restent souvent divergentes faute d'une concertation propre à développer des intérêts communs. Peut-on améliorer cette situation?



Québec

¹ *Léonce Naud est Conseiller principal au Secrétariat à la mise en valeur du Saint-Laurent, Gouvernement du Québec.*

Un modèle européen

Le grand remue-ménage qui secoue la « vieille » Europe n'épargne pas le secteur maritime et portuaire. Depuis plusieurs années existait en France une structure intéressante connue sous le nom d'Association nationale des Élus du littoral. Ce regroupement de maires et d'élus de villes côtières, tout en assurant la promotion de leurs intérêts communs, prit conscience du fait que le rapprochement des deux logiques, ports et villes, devenait indispensable au progrès des uns et des autres.

En 1988, on organisa un premier Forum international Villes et Ports. Devant le succès obtenu et vu les défis ainsi révélés, on décida de mettre sur pied une structure permanente de concertation. C'est ainsi qu'est née l'Association internationale Villes et Ports (AIVP), dont le siège social est situé dans la ville portuaire du Havre, en France.

L'Association Villes et Ports est la première structure de liaison sur le plan international réunissant des ports, des villes et leurs élus, des chambres de commerce, des professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement, des municipalités, voire des gouvernements ainsi que de multiples entreprises privées et autres organismes. Son objectif est de favoriser une véritable symbiose entre la ville et le port et, pour cela, multiplier les contacts entre les diverses entités qui cherchent à valoriser la place portuaire.



Québec : une vue de la ville à partir du fleuve

Cette nouvelle association entend assurer sa mission au moyen de manifestations internationales, d'un bulletin de liaison, d'un centre de documentation ainsi que d'expertises sur des thèmes précis à vocation internationale. De plus en plus de villes portuaires deviennent membres, des métropoles internationales aux petites villes littorales.

Toutes cherchent à utiliser au mieux leur vocation portuaire à la fois pour satisfaire à leurs impératifs économiques et améliorer la qualité de vie de leurs commettants. On offre aux villes membres la possibilité de confronter leurs expériences, par exemple en matière de réaménagement d'espaces portuaires abandonnés mais aussi en ce qui concerne les possibilités de liaisons et de développement économique en synergie avec le port.

Pour les ports, être membre permet de se faire connaître dans le milieu et donne la possibilité de dialoguer avec les forces urbaines. Tout cela résulte en un mélange assez unique de gens intéressés par l'intégration de l'outil portuaire dans la ville, à la réhabilitation d'espaces portuaires délaissés et à l'aménagement de zones d'activités urbano-portuaires.

On est donc ici en présence d'un nouveau lieu de rencontre pour la communauté internationale qui réfléchit à l'avenir des places portuaires. Une place portuaire dynamique dans l'armature urbaine, économique et régionale est un atout de poids pour une région. La promotion de la région va alors de pair avec celle de son ou de ses ports qui constituent non seulement des moteurs économiques mais des ouvertures privilégiées sur le monde. On favorise ainsi la valorisation internationale d'une région dans son ensemble.

Deux importants congrès internationaux, tenus au Havre et à Barcelone, ont déjà forcé la réflexion sur les problèmes les plus immédiats. Le prochain, qui aura lieu à Gênes en novembre prochain, s'attachera en priorité aux interactions entre l'État, la Région, la Ville, le Port et les entreprises, de même qu'à la question de l'environnement portuaire et au partenariat ville-port.

Présence des intérêts maritimes

Le mouvement actuel de reconquête par les villes de leurs littoraux ne tient souvent guère compte du point de vue des intérêts portuaires et maritimes. Au Canada, la très grande partie de la littérature consacrée aux *waterfronts* reflète les plans et ambitions d'architectes, d'aménageurs urbains, de développeurs immobiliers, etc.

Dans plusieurs villes du pays, notamment à Montréal, Toronto et Québec, c'est le ministère fédéral des Affaires urbaines, aujourd'hui défunt, qui reçut à l'origine le mandat de développer les « friches » portuaires. Remplissage de bassins, construction d'édifices à logements au bord de l'eau, urbanisation extensive des lieux, tout cela s'effectua sans qu'on ne pousse la réflexion sur le caractère fondamentalement maritime d'un littoral, fut-il urbain.

En Europe, par contre, on semble s'attacher davantage à la dynamique du couple ville-port, faisant en quelque sorte l'économie de l'étape *waterfront*, elle-même fortement influencée par la mode du marché festivalier à l'américaine (*Festival Market*). La présence active d'intérêts maritimes et d'autorités portuaires au sein d'associations telles Villes et Ports constitue en outre l'assurance que les préoccupations et les intérêts du monde maritime sont mis de l'avant lors des débats publics, importants au niveau de la prise de décision.

Le problème n'est pas nouveau

Le problème n'est pas nouveau. Le Rapport annuel de Ports Canada en 1986 renferme une synthèse remarquable et prophétique sur le « *littoral apprivoisé* ». On y écrit :

« L'évolution de la dynamique des ports et des villes a débouché sur une réévaluation du port et de son rôle dans la collectivité urbaine, qui devait au début des années 80, enlever au port son monopole sur le littoral urbain. (...) »

« On minimise souvent la fonction essentielle du transport maritime et son puissant impact économique, ce qui crée des tensions, voire des conflits, entre l'administration portuaire et la collectivité urbaine. Le règlement des différents concernant la juridiction, l'utilisation, l'accès public, ainsi que la participation des secteurs privé et public à l'élaboration des projets, exige une planification concertée, une écoute attentive et un sincère désir de coopération de toutes les parties intéressées ».

En y ajoutant l'environnement, on ne saurait mieux décrire les principaux thèmes qui intéressent au premier chef les membres de l'Association internationale Villes et Ports.

Pour renseignements :

M. Olivier Lemaire, Délégué général,
Association internationale Villes et Ports,
45, rue Lord Kitchener, 76600 Le Havre,
France.

Tél.: 35. 42. 78. 84

Fax : 35. 21. 57. 67

Au Canada: Secrétariat à la mise en
valeur du Saint-Laurent, Gouvernement
du Québec, 385 est, Grande-Allée,
Québec, Canada G1R 2H8

Tél.: 418-643-7788

Fax : 418-646-9959